



## COMPTE RENDU MEDIATION PART'ÂGE CENTRE 6 avril 2018

### ***Retour sur le travail de chacun :***

#### **Sur Tours**

Le travail de communication sur la Médiation Intergénérationnelle effectué depuis 5 ans commencent véritablement à porter ses fruits. Des gens se renseignent. Des professionnels s'informent. Ça bouge.

Les ateliers du lien continuent. Ces ateliers sont créatifs et aident à insuffler l'esprit de médiation.

Trois ateliers sur un semestre. Les personnes peuvent venir à un ou plusieurs ateliers. Les médiateurs qui ont mis en place ces ateliers travaillent en complémentarité avec les autres lieux d'accueil. Ils ne veulent pas être en concurrence avec les cafés des aidants.

Deux sœurs réunies dans le cadre des ateliers. Les ateliers ont pu ici servir de tiers facilitateur d'une communication entre les deux sœurs.

Autre situation, un couple aidant aidé est venu. Mr parle de sa situation d'artiste, de sa famille.

En plus de faire réfléchir sur ses relations familiales, le travail de groupe par le biais de ces ateliers favorise les échanges entre participants, le soutien. On apprend des choses en tant que médiateur.

L'atelier est fait en partenariat avec l'association AGEVIE, structure d'accueil temporaire et accueil de jour. Elle gère aussi un petit EHPAD. Elle existe depuis 20 ans. C'est départemental. Elle gère les accueils avec une grande qualité.

Les médiateurs partagent avec cette association des valeurs communes évidentes. C'est cette asso qui oriente les aidants sur les ateliers.

En ville le travail de partenariat est plus difficile.

Ces ateliers ont été financés la 1<sup>ère</sup> année par la CARSAT, la 2<sup>ème</sup> année par la Fondation de France. La Fondation de France est très exigeante pour les retours. (Ces sous viennent des banques, des dons). C'est vraiment sérieux.

La MSA finance toujours et elle est dans le Conseil d'Administration du service. Elle fait partie de la conférence des financeurs.

## **Sur Bourges**

Faire un projet au niveau de la fondation de France pourrait permettre d'avancer sur la prise en charge dans le cadre de la prestation de service. Ce serait une première étape pour aider à financer ces situations qui demandent un temps de préparation indéniable.

Il va être répondu à l'appel à projet de la Fondation de France. Merci à Pierre pour les informations transmises s'agissant de la forme à utiliser pour répondre à cet appel à projet.

Un travail de réflexion est avancé sur la question du financement.

Le nouveau référentiel de la CAF est désormais clair sur la possibilité de financer de telles situations. En attendant confirmation de la CAF, les entretiens en dehors de la structure de Bourges seront considérés comme des entretiens individuels.

Jean-François et Pierre ont une réunion au mois d'avril avec leur CAF et vont demander des éclaircissements.

La difficulté est que le travail du médiateur dans ce domaine ne correspond pas du tout au travail réalisé pour des médiations séparation/divorce.

Le travail en amont est incomparable (Multiplication des appels, des entretiens d'info, possible déplacement du médiateur, réflexion autour d'un forfait, co-médiation...)

Ce travail préparatoire fait souvent déjà son œuvre (pouvant aboutir à une réunion familiale sans présence de médiateur, à des échanges au sein de la famille permettant d'avancer sur une organisation, aidant les personnes à trouver les ressources pour agir)

Ainsi, il n'y a pas toujours de médiations en tant que tel qui suivent cette première démarche.

Quand il y a médiation, le nombre est par ailleurs souvent inférieur à la moyenne du nombre de séance.

## **Sur Le Mans**

Sur ce point il a été demandé à Pierre de former les médiateurs des autres UDAF en intervenant ponctuellement en tant que médiateur sur des situations émergeant en dehors de la Sarthe.

## **Dans l'Allier**

Marjolaine revient sur son travail au sein de l'ADSEA qui intervient dans deux EHPAD. Dans le cadre des prestations de service fournis par l'EHPAD, il y a la médiation qui est intégrée au prix de journée. Le médiateur le dit aux personnes : « c'est pris en charge et non c'est gratuit »

L'idée c'est d'informer, d'éclairer sur la médiation, d'insuffler cet esprit.

Plusieurs actions d'information ont été faites :

⇒ Courriers aux médecins pour donner l'information que le médiateur intervient dans ces deux EHPAD. Idée de partir du médecin en retraite pour véhiculer l'information

⇒ Travail projeté avec les hôpitaux pour faire passer les informations.

Chantal interroge sur les difficultés entre l'établissement et les familles ou les résidents. Il n'y a pas de médiations généralistes. Par ailleurs la mission des médiateurs de l'ADSEA se situe clairement dans le champ de la médiation familiale.

⇒ Après un temps d'observation, Marjolaine pense intervenir au niveau des admissions.

Exemple d'une situation d'admission en cours. La psychologue qui veille au consentement des futurs résidents a signalé une situation. Rv a été pris à l'extérieur avec la psy et le médiateur. A suivre.

Comment la promotion est faite auprès des résidents ? Flayeur + Brochure de l'EHPAD

⇒ Psychologues bonnes portes d'accès. Elles comprennent parfois mieux la complémentarité avec les médiateurs.

Pour Marjolaine, ce n'est pas tant les familles qui sont demandeuses mais davantage les pensionnaires. Ex d'une dame qui veut reprendre contact avec son fils.

⇒ Des permanences vont être réalisées dans chaque EHPAD une fois par mois. A suivre.

⇒ Idée de contacter les représentants des familles : conseil de vie sociale, les SSIAD (service de soin infirmier à domicile), les MAIA.

⇒ Idée des ateliers du lien pour faire émerger la médiation au sein des EHPAD.

Les ateliers permettent aux professionnels de visualiser le travail du médiateur dans ces ateliers, de voir une certaine posture, d'avoir les info en même temps que les participants aux ateliers.

Il faut défendre ce travail de prémédiation. Les participants sont aussi des relais pour les informations qu'ils peuvent véhiculer à d'autres aidants, aidés...

### ***Informations :***

Une association qui s'appelle « psychologie et vieillissement » organise des colloques très intéressants sur Tours. Le dernier colloque portait sur le thème « Vieillir libre ».

Redonner le temps de la parole dans les Ehpads. La médiation comme espace de parole. Les demandes tournent autour du lien et de la transmission. C'est la question aussi de la mort, du départ, comment je pars ? Comment partir apaisé ?

Chantal nous informe de l'enquête d'envoyé spécial sur les Violences conjugales. La mécanique du crime. En Replay sur la 2. En lien avec la réunion Synergie sur le thème des violences.

De cette réunion, certaines attentes ressortent :

⇒ Définir une méthodologie d'action dans ces situations au sein de notre groupe

⇒ Continuer de se former en gérontologie, que ce soit pour mieux comprendre la psychologie de la personne vieillissante ou de savoir déceler les situations pathologiques : comportement d'achat compulsif, inceste faisant suite à l'irruption d'une démence... Le médiateur doit pouvoir alerter.

### ***Nos prochaines actions :***

⇒ Laetitia demandera à ce que l'Association « psychologie et vieillissement » transmette directement à l'Association Médiation Part'Âge les informations de ces colloques.

⇒ Pierre va demander à Marion Perruchon, universitaire spécialisée dans la psychologie de la personne âgée d'intervenir lors d'une prochaine réunion Part'Âge Centre pour nous transmettre ses connaissances et nous aider à réfléchir à nos

adaptations dans ces situations. « Psychologie de la personne âgée et liens familiaux et sociaux ».

Deux dates sont pressenties les 1<sup>er</sup> juin et 8 juin. Si Marion ne peut pas sur ces deux dates, la réunion se fera le 8 juin pour permettre à tout le monde d'être présent.

⇒ Réunion FENAMEF : Il est demandé à ceux qui seront présents d'interroger la Fenamef sur les partenariats CAF, les évolutions et localement ce qui se fait, d'interroger également sur les particularités de ces médiations, forfait ?, déplacements ?, co-médiation ?, financement du travail préalable ?

⇒ Pour Tous : penser à dire aux personnes quand prestation CAF ou gratuité que c'est pris en charge et non gratuit.

⇒ Brigitte et Corinne nous feront retour de leur présence au Comité éthique de l'Association d'aide à domicile, à domicile qui les a invitées comme personnes ressources pour échanger sur des situations.